



Dossier n° : 1.778.511//2024/021

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Le demandeur est Monsieur et Madame KHALID-SEBBAR demeurant à Rue du Grand Pachy 10 à 6250 PRESLES

Le terrain concerné est situé à rue du Grand Pâchi 10 à 6250 Presles et cadastré AISEAU-PRESLES 2 DIV/PRESLES/ section C n° 94P15.

Le projet consiste en "Transformation et extension d'une maison unifamiliale" et présente les caractéristiques suivantes :

- briques de ton gris clair (écart aux prescriptions)
- Toiture d'un volume secondaire plat (écart aux prescriptions)
- Distance limite (écart aux prescriptions)

Le dossier peut être consulté les **jours ouvrables de 9h à 11h** (et de 14h à 16h uniquement le mercredi) à l'adresse suivante : Service Cadre de Vie et Logistique - Aménagement du Territoire et Urbanisme, rue J. Kennedy 150 à Roselies, **uniquement sur rendez-vous préalable**.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. LEVA, téléphone 071 260 665 - mail urbanisme@aiseau-presles.be, dont le bureau se trouve à l'adresse précitée.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 06/05/2024 au 20/05/2024 au collège communal :

- - par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue J. Kennedy 150 à Roselies
- - *par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aiseau-presles.be*

Roselies, le 25 avril 2024

Par ordre,

Le Directeur général f.f.
(s) R. BOUDELET

Le Bourgmestre,
(s) J. FERSINI